

CHARTRE QUALITE PULP

Tous nos liquides sont fabriqués en France dans des laboratoires répondant aux normes d'hygiène les plus strictes et respectant la norme BPF ISO 22716 (traçabilité, hygiène, gestion du personnel etc.).

Nos liquides sont steepés pendant 8 jours minimum à température ambiante, fût fermé, et mélangés avant mise sur ligne de remplissage, afin d'assurer une qualité, une stabilité et une homogénéité maximale.

Nos flacons et étiquettes

Nos flacons sont conformes à la normalisation AFNOR XP D90-300-2 (garantissant qu'ils ne libèrent pas de Bisphénol A et sont équipés d'un compte-goutte), à la norme NF ISO 8317/2005 (bouchon résistant à l'ouverture par des enfants), à la norme NF ISO 11683 (indication tactile de danger pour les malvoyants) et au règlement (CE) N°1272/2008 dit CLP (étiquetage apte à informer au mieux les consommateurs).

De plus, afin d'assurer une parfaite traçabilité, nos étiquettes indiquent systématiquement un numéro de lot ainsi qu'une DLUO.

PG, VG, nicotine et arômes

Notre PG de qualité pharmaceutique européenne (Ph.Eur) ou américaine (USP), est conforme à la nomenclature du Chemical Abstracts Service sous le n° CAS : 57-55-6 et d'une pureté supérieure à 99,5%.

Notre VG de qualité pharmaceutique européenne (Ph.Eur) ou américaine (USP), est conforme à la nomenclature du Chemical Abstracts Service sous le n° CAS : 56-81-5 et d'une pureté supérieure à 99,5%.

Notre nicotine est de qualité lévogyre d'origine végétale, répondant à la nomenclature du Chemical Abstracts Service sous le CAS : 54-11-5, et conforme aux exigences de la pharmacopée européenne (Ph.Eur) et américaine (USP) (pureté > 99%)

Nos arômes, naturels ou artificiels (selon nos liquides) sont tous certifiés de qualité alimentaire, garantis sans OGM (règlement 1830/2003/CE) et respectent les teneurs maximales en substances indésirables tels que définies dans les règlements (CE) N1334/2008 et 231/2012. Ils sont tous garantis sans parabènes, sans ambrox, sans éthylène glycol ni acétyl propionyl. Nos fournisseurs de matière première travaillent pour les plus grands noms de l'industrie agroalimentaire. Chaque arôme entrant dans la composition de nos e-liquides subit un contrôle de qualité par nos fournisseurs. Il est accompagné d'un bulletin d'analyses qui nous permet de vous garantir un e-liquide de qualité ainsi qu'une sécurité sanitaire.

Propylène glycol, glycérine végétal, nicotine selon les dosages et arômes sont par ailleurs les seuls constituants de nos e-liquides.

Des FDS en français et anglais

Chacun de nos liquides fait l'objet d'une déclaration à L'INRS/centre antipoison conformément au décret 2014/128 et donne lieu à une FDS conforme au règlement (CE) n°1907/2006 dit REACH.

On y trouve des informations sur les propriétés physiques (température de fusion, température d'ébullition, point d'éclair etc), la toxicité, les effets sur la santé, les mesures d'aide d'urgence, la réactivité, le stockage, l'élimination, l'équipement de protection nécessaire ainsi que les mesures à prendre en cas d'écoulement accidentel.

Calumette